

FICHE METIER POSTE

MASSEUR KINESITHERAPEUTE UF : CAMSP

Famille : Soins

Sous-famille : Soins de rééducation

Code métier : 05130

CONTEXTE

Centre Hospitalier - Côte d'Argent

Site : Vincent de Paul

Pôle d'activité : FME (Femme-Mère-Enfant)

DEFINITION

Evaluer les capacités motrices, sensibles, sensorielles et cognitives d'une personne et mesurer son niveau de performance et d'autonomie.

Déterminer la nature et évaluer l'étendue des déficiences anatomiques et fonctionnelles, analyser leurs interactions, poser un diagnostic kinésithérapique et formuler des objectifs de soins. réaliser les soins relatifs à son domaine de compétence

Autres appellations :

Kinésithérapeute

Masseur

Physiothérapeute

SPECIFICITES

CONDITIONS PARTICULIERES/PREREQUIS

Diplôme d'état de masseur kinésithérapeute

Souhaités :

Avoir des capacités à travailler en équipe avec d'autres professionnels et à intégrer une équipe pluridisciplinaire.

Avoir une connaissance du réseau, des structures sociales et scolaires.

Savoir utiliser l'outil informatique.

ACTIVITES

	Libellé	Niveau requis
1	Accueil et prise en charge des personnes (agents, patients, usagers, etc.), dans son domaine	Maîtrisé
2	Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)	Maîtrisé
3	Bilan clinique d'un patient, spécifique au domaine (entretien / examen, recueil d'information, travail de synthèse, restitution...)	Maîtrisé
4	Conseil et éducation thérapeutiques, relatifs à son domaine d'activité	Maîtrisé
5	Élaboration du projet de soins et du plan du traitement du patient, de la personne	Maîtrisé
6	Établissement / actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine	Maîtrisé
7	Réalisation d'études et de travaux de recherche dans son domaine	Maîtrisé
8	Réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention	Maîtrisé
9	Rédaction de comptes-rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité	Maîtrisé
10	Surveillance de l'état de santé des personnes (patients, enfants, etc.), dans son domaine d'intervention	Maîtrisé
11	Veille spécifique à son domaine d'activité	Maîtrisé

SAVOIRS/CONNAISSANCES

	Libellé	Niveau requis
1	Communication et relation d'aide	Connaissances détaillées
2	Éthique et déontologie médicales	Connaissances générales
3	Kinésithérapie	Connaissances approfondies
4	Médicales générales et/ ou scientifiques en fonction du domaine d'activité	Connaissances approfondies
5	Psychosociologie du handicap	Connaissances détaillées
6	Qualité	Connaissances générales
7	Santé publique	Connaissances générales
8	Sport et techniques sportives	Connaissances détaillées

- *Connaissances générales :*

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

- *Connaissances détaillées :*

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

- *Connaissances approfondies :*

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

SAVOIR-FAIRE/COMPETENCES

	Libellé	Niveau requis
1	Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence	Maîtrisé
2	Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence	Maîtrisé
3	Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins Permettre aux enfants d'accéder au maximum d'autonomie possible à l'aide d'exercices ludiques et motivants Permettre une meilleure organisation posturale par la répétition de schèmes moteurs spécifiques Conseiller et soutenir les parents Nouer une relation de confiance avec les parents, alliance thérapeutique	Maîtrisé
4	Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence	Maîtrisé
5	Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence	Maîtrisé
6	Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales d'une personne Massage des bébés	Maîtrisé
7	Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle	Maîtrisé

8	<p>Travailler en équipe / en réseau</p> <p>Ravail en équipe au sein du CAMSP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation de groupes avec un autre professionnel de l'équipe (en salle ou en piscine) • Soins possibles sur le lieu de vie de l'enfant : crèche, domicile..... • Aider à l'intégration sociale : rencontres avec les crèches (conseils, installations..), participations aux équipes éducatives, aux projets d'intégration dans les écoles • Liens avec d'autres institutions : ASE, PMI... • Participations à des formations d'AVS, EVS, assistantes maternelles • Organiser, gérer et assister aux consultations de rééducation fonctionnelles • Organiser et gérer le travail avec les ortho -prothésistes et podot - orthésistes 	Maîtrisé
9	<p>Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail ou/et de contrôle spécifiques à son métier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance orthopédique, fabrication d'installations spécifiques y contribuant 	Maîtrisé

- *Maîtrise :*

Réalisation de l'activité en sachant se contrôler lui-même. Il assume l'activité en situation complexe. Il est autonome dans son activité.

- *Expert :*

Activité réalisée de façon efficace. Il contribue à l'amélioration de l'activité. Capacité à former d'autres personnes.

Fiche Exercice professionnel

SPECIFICITE DE LA STRUCTURE
METIER : Masseur kinésithérapeute
STRUCTURE INTERNE : CAMSP

CONTEXTE

Centre Hospitalier de Dax – Côte d'Argent

Directeur d'établissement : Mr CAZENAVE J. Pierre

Direction fonctionnelle : Mr LESPARRE Marc

Site : Avenue LOGRONO + Antenne de Saint Vincent de Tyrosse

Pôle d'activité : FME.....

Trinôme :

- Directeur référent : Mr ROULET Serge.....
- Médecin Chef de Pôle : Dr CHEVREL Jean.....
- Cadre Assistant de Pôle : Me SIBE Nathalie.....

MISSIONS DE LA STRUCTURE INTERNE

Capacité d'accueil : file active 2012 : 375 enfants de moins de 6 ans

Type de prises en charge : Le CAMSP est une structure ambulatoire qui travaille dans le cadre d'un maintien de l'enfant dans sa famille et avec le concours de celle-ci.

Les missions sont la prévention spécialisée, le dépistage précoce et le suivi ambulatoire des enfants de moins de 6 ans atteints d'un handicap sensoriel, moteur ou mental par une équipe pluridisciplinaire.

Le financement est assuré à 80% par l'assurance maladie et 20% par le conseil général.

Les prises en charge sont assurées soit à titre individuel soit en groupe.

Les enfants accueillis présentent diverses pathologies :

- difficultés psychiques : psychoses, autisme, troubles de la personnalité, déficience mentale, troubles du comportement, trouble ou retard du développement psychomoteur, troubles du langage, etc...
- Problèmes neuro moteurs, encéphalopathie ou troubles sensoriels
- Les parents peuvent être également reçus dans une perspective de dynamique familiale

MISSIONS DE LA FONCTION :

Générales :

- Évaluer les potentiels fonctionnels de l'enfant et identifier les situations de handicap en tenant compte des facteurs environnementaux et personnels
- Élaborer et formaliser le diagnostic kinésithérapique
- Choisir les actions masso-kinésithérapiques adaptées aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques

- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Éduquer, conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation
- Évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions masso-kinésithérapiques avec la collaboration du patient, de son entourage et des professionnels de santé
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Utiliser les équipements et les matériels de kinésithérapie
- Analyser, synthétiser des informations sur la situation du patient
- Rédiger des notes cliniques

Spécifiques à la structure :

- Permettre aux enfants d'accéder au maximum d'autonomie possible à l'aide d'exercices ludiques et motivants
- Permettre une meilleure organisation posturale par la répétition de schèmes moteurs spécifiques
- Surveillance orthopédique, fabrication d'installations spécifiques y contribuant
- Organiser, gérer et assister aux consultations de rééducation fonctionnelles
- Organiser et gérer le travail avec les ortho -prothésistes et podot -orthésistes
- Conseiller et soutenir les parents
- Nouer une relation de confiance avec les parents, alliance thérapeutique
- Animation de groupes avec un autre professionnel de l'équipe (en salle ou en piscine)
- Soins possibles sur le lieu de vie de l'enfant : crèche, domicile.....
- Aider à l'intégration sociale : rencontres avec les crèches (conseils, installations..), participations aux équipes éducatives ,aux projets d'intégration dans les écoles
- Liens avec d'autres institutions : ASE, PMI...
- Participations à des formations d'AVS, EVS, assistantes maternelles
- Participations à l'accueil de stagiaires de différentes professions
- Massage des bébés

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Responsable médical :

Dr DERAMOND LAURENCE

Praticiens hospitaliers :

Dr CHEVREL JEAN

Dr BARBIER RICHARD

Dr BOSCH

Dr MIMRAN

Encadrement de la structure interne :

Me MONCHIET SANDRINE

Composition équipe paramédicale :

1 ETP ergothérapeute, 1 ETP masseur kinésithérapeute, 1 ETP orthophoniste, 2 ETP psychomotriciens.

Autres professionnels :

2 ETP psychologues, 1.8 ETP éducateurs spécialisés, 1 ETP assistante sociale, 1.25 ETP assistante médico-administrative.

CONDITIONS MATERIELLES

Poste : jour

Weekend et jours fériés : non

Horaires : 9h-17h

Mobilité au sein du pôle : non

CONDITIONS PARTICULIERES

Permis de conduire B